

**Zeitschrift:** Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse  
**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung  
**Band:** 10 (1943)  
**Heft:** 7-9

**Artikel:** Notes sur quelques familles du refuge, éteintes en Suisse [suite]  
**Autor:** Francillon, Marcel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-698000>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Wunsch sein konnte, einmal ein anderes Bild im Siegel zu führen. Da man weiss, dass Pfalzgraf Rahn seinem Diplom nie allzu grossen Wert beigemessen hat, könnte noch die Frage interessieren, ob die Siegeländerung auf persönlicher negativer Einstellung zum Reservatrecht der Pfalzgrafen beruht, die bekanntlich in der Eidgenossenschaft nur ungern geduldet waren, oder ob sie bereits mit den politischen Einflüssen und Vorgängen der damaligen Zeit in Zusammenhang zu bringen ist. Vielleicht kann die Familiengeschichte der Rahn, die neu bearbeitet wird, darüber einmal Aufschluss geben.

Zwei Jahre nach der Brevetierung von Sury's, d. h. mit der Auflösung des Heiligen Römischen Reiches (1806), sind die Comitiven, die seit dem 14. Jahrhundert erteilt worden sind, mit wenigen Ausnahmen von selbst erloschen.

*Notes sur quelques familles du Refuge,  
éteintes en Suisse*

(Suite)

Par *Marcel Francillon*, Lausanne

G A R C I N I Z O A R D  
*de Molines-en-Queyras (Dauphiné)*  
(Bourgeois de Jouxtens-Mézery [Vaud])

Les familles Garcin du Queyras (Hautes-Alpes) sont extrêmement nombreuses et figurent parmi les plus anciennes de cette région, où elles sont citées dès le 13<sup>e</sup> siècle, à Molines, en particulier. Molines-en-Queyras (1762 m. d'altitude) est située dans la vallée du Queyras, à 60 km. au S.-E. de Briançon et l'on y accède, soit par Guillestre, soit par le col d'Izoard.

Véritable pépinière protestante, le Haut-Dauphiné a fourni un considérable contingent de réfugiés au moment du Refuge, et il n'y a rien de surprenant à constater le grand nombre de familles portant le nom de Garcin qui se réfugièrent entre autres en Suisse, et spécialement dans le Pays de Vaud. Du fait de l'isolement de ces hautes vallées reculées, les familles de toute cette région se mariaient entre elles, et il en est résulté un incroyable enchevêtrement — compliqué encore par la similitude des prénoms — qui met en défaut le généalogiste le plus averti.

Il est vrai que l'usage du nom composé, très répandu dans tout le Dauphiné, facilite quelquefois l'identification de certaines branches. On trouve ainsi des Garcin Bastier, Garcin Izoard, Garcin Marcel, etc.

Nous possédons des notes sur de nombreuses familles Garcin, réfugiées dans le Pays de Vaud, originaires de Molines et d'autres lieux du Queyras, comme de l'Isère (Mens) et de la Drôme (Die, Châtillon-en-Diois et Montmaur), ces dernières provenant antérieurement, sans doute, aussi du Queyras. Nous nous limiterons toutefois, ici, à la seule famille des Garcin Izoard.

Auparavant, nous citerons encore les noms de quelques familles du Queyras que l'on rencontre, réfugiées en Suisse à la même époque, avec l'indication, entre parenthèses, des premières mentions dans leur région d'origine: Alberge (13<sup>e</sup> siècle), Allemand (13<sup>e</sup>), Albert (14<sup>e</sup>), Arnaud (15<sup>e</sup>), Bonnet (17<sup>e</sup>), Brunet (Brunel) (15<sup>e</sup>), Chappelier (14<sup>e</sup>), David (14<sup>e</sup>), Eme (14<sup>e</sup>), Fine (14<sup>e</sup>), Garcin (13<sup>e</sup>), Izoard (13<sup>e</sup>), Lambert (13<sup>e</sup>), Martin (13<sup>e</sup>), Mathieu (13<sup>e</sup>), Olive (16<sup>e</sup>), Pons (13<sup>e</sup>), Richard (16<sup>e</sup>).

Les personnes qui s'intéressent à cette région liront avec profit les monographies du Queyras<sup>1)</sup> et leur analyse, parue dans *Der Deutsche Huguenott*<sup>2)</sup>, cette dernière due à la plume de feu M<sup>lle</sup> Gonnermann, une descendante des Garcin, du Queyras, où elle fit un voyage en 1929.

En Dauphiné, on appelle quelquefois les terrains en friche: garcins ou grecines.

Esprit Garcin Izoard, de Molines, † avant 1692, époux de Catherine Arnaud, aussi de Molines, ensevelie à Lausanne le 21 août 1692. Sept enfants connus :

I. Philippe I, qui suit.

II. Isabeau, \* vers 1658, ensevelie à Lausanne le 1<sup>er</sup> septembre 1706. (Testament du 30 août 1706, reçu Pierre Carrard, notaire à Lausanne, homologué le 24 septembre suivant.)

Femme de Jean Olive, de Molines, \* à Molines vers 1637, † à Lausanne le 28 octobre 1697 à 60 ans. (Testament du 1<sup>er</sup> août 1697, reçu Pierre Carrard, notaire à Lausanne, homologué le 23 novembre suivant, sous les protest de David-Thomas Olive, son neveu. Legs à ses neveux et nièces Garcin Bastier.) Marchand réfugié à Lausanne, il était associé avec son beau-frère Daniel Garcin en 1696.

III. Marguerite, \* vers 1660, † à Lausanne le 29 juin 1750. (Testament du 14 septembre 1734, avec codicille du 12 avril 1735, reçu

<sup>1)</sup> Jean Tivollier, Monographie de la Vallée du Queyras et Molines-en-Queyras, 1913. — Pierre Berge, Monographie de St-Véran en Queyras.

<sup>2)</sup> 1929, n° 4; 1930, n° 3; 1931, n°s 1 et 2. (Sources obligamment communiquées par M. Auguste Lacoste, à Bâle.)

Jean-Pierre Wullyamoz, notaire à Lausanne.) Elle demeure en 1709 chez sa fille à Aubonne puis, en 1733 à Lausanne, dans la bannière de St-Laurent où, en 1748, le Conseil lui accorde M. Le Coultre comme conseiller.

Femme de *Jaques Olive*, de Molines, frère du précédent, † avant 1697. Ils eurent une fille, Susanne Olive, qui épousa, en 1706, Jean Valier, d'Aubonne.

IV. *Susanne*, \* vers 1663, † chez sa nièce Dick-Garcin au château d'Ouchy, ensevelie à Lausanne le 27 janvier 1733 à 70 ans. (Testaments du 30 avril 1717, reçu Isaac Guibaud le Jeune; du 23 décembre 1728, reçu Jean-Pierre Wullyamoz, et du 1<sup>er</sup> avril 1730, reçu Jean Caillet, tous trois notaires à Lausanne.)

Epousa (contrat du 23 février 1695, reçu Isaac Guibaud le Jeune, notaire à Lausanne), *Paul Auger*, de Castres en Languedoc (Tarn), fils de feu David Auger et de Susanne Barauque, \* vers 1668-70, enseveli à Lausanne le 19 janvier 1730 à 60 ans. (Testament du 23 décembre 1728, reçu Jean-Pierre Wullyamoz, notaire à Lausanne, homologué le 24 janvier 1730.) Maître et marchand gantier réfugié à Lausanne, il habitait rière le Pont en 1701, où il forma de nombreux apprentis gantiers. Ils n'eurent pas d'enfants.

V. *Daniel*, qui suivra.

VI. *Philippe II*, qui suivra.

VII. *Jaques*, qui suivra.

I. *Philippe I*, † avant le 9 avril 1697, de Molines. Bien qu'aucun document ne nous permette d'affirmer qu'il était le fils d'Esprit Garcin et de Catherine Arnaud, et qu'il soit surprenant que deux frères portent un seul et même prénom, nous croyons, néanmoins, qu'il s'agit bien d'un frère aîné de Philippe II, qui suivra. Dans son contrat de mariage, la fille de Philippe I, Marie Garcin, est assistée de ses oncles: Daniel, Philippe et Jaques Garcin et Paul Auger, et de ses tantes: Isabeau et Marguerite Olive. De plus, dans son testament, Susanne Arnaud (sœur de Catherine) fait des legs aux enfants de Philippe I, ses petits-neveux et nièces.

Epoux de *Jeanne Martin*, de Molines, \* vers 1648, † après le 30 août 1706. Elle arriva à Lausanne le 9 avril 1697 avec ses enfants Jaques et Marie, demandant assistance à la Bourse française pour poursuivre leur voyage à Payerne où ils sont assistés, derechef, en septembre de la même année. Entre temps, une deuxième fille, Susanne, les avait rejoint, avec son mari et un petit enfant. Quatre enfants connus :

1. *François*, chirurgien au service de Hollande en 1703 et 1706, que l'on retrouve, habitant Genève en 1711, où il vit en 1713.
2. *Jaques*, qui suit.

3. Marie, qui habite, en 1703, chez sa grand'tante Susanne Arnaud, à Lausanne. Elle vit en 1706.

Epousa (contrat du 4 novembre 1703, reçu Philippe de Montricher, notaire à Lausanne), *Jean Maigre*, de St-Geniers (ou St-Gigniez) en Languedoc, fils de Louis Maigre, manufacturier, et de Marguerite Bonnet. Marchand manufacturier, réfugié à Lausanne, associé, en 1703, avec son beau-frère Jaques Garcin. Son père, Louis Maigre, fut reçu gratuitement sujet de LL. EE. de Berne le 1<sup>er</sup> février 1702, avec ses enfants.

4. Susanne, \* vers 1674. Epousa avant 1697, *Jean Arnaud*, du Bas-Languedoc, \* vers 1664. Réfugiés à Payerne en 1698, avec un enfant, \* vers 1697. On les retrouve dès 1703 dans le Wurtemberg, où ils sont encore mentionnés en 1713.

I, 2. Jaques, présent le 4 novembre 1703 au mariage de sa sœur Marie, il habitait chez Paul Auger (son oncle), à Lausanne, chez lequel il fit un apprentissage de gantier, payé par sa tante Susanne Arnaud, femme d'Etienne Alberge. Maître et marchand gantier, associé dès 1703 avec son beau-frère Jean Maigre, on le retrouve habitant à Bâle, en 1709. C'est vraisemblablement lui qui fut naturalisé à Neuchâtel le 4 novembre 1710. Il demeure ensuite de nouveau à Lausanne, où il est toléré en 1710. Vivait en 1713.

Epoux de *Marthe Clerc*, dont il eut :

1. Elisabeth, baptisée à Lausanne le 21 décembre 1710, filleule de Daniel Garcin et d'Isabeau Chappelier, † à Lausanne le 30 mars 1713.

2. François, et

3. Paul, jumeaux, baptisés à Lausanne le 2 juin 1712, le second, filleul de Paul Auger et de Susanne Garcin, † les deux à Lausanne le 14 juin 1712.

4. Pierre-Guillaume, baptisé à Lausanne le 5 novembre 1713.

Ce rameau, issu de Philippe I, a sans doute dû émigrer, probablement en Allemagne, dans le premier quart du 18<sup>e</sup> siècle, car nous ne l'avons pas retrouvé dans le Pays de Vaud.

V. Daniel, \* vers 1666, † à Lausanne le 13 avril 1713. (Testament du 3 avril 1713, reçu Philibert De Illens, notaire à Lausanne, homologué le 4 mai suivant.) Marchand quincaillier, il est mentionné comme tel à Lausanne dès 1693,<sup>3)</sup> dans la bannière de St-Laurent. Associé avec son beau-frère Jean Olive en 1696; en 1701, il loue une boutique à la Palud, de Benjamin Rosset, seigneur de Prilly, avec son frère Philippe Garcin. En 1702, il est associé avec ses deux frères Philippe et Jaques — ce dernier se séparant d'eux en 1706 — qui

<sup>3)</sup> En 1686, un Daniel Garcin est assisté à Zurich avec d'autres familles du Queyras.

prirent l'inventaire de son négoce à son décès. Immatriculé par LL. EE. de Berne, le 24 mai 1701, il est naturalisé bernois le 30 janvier 1702.

Epousa, en 1699, *Isabeau Eme Chappelier*, de Molines, fille (ou femme?) d'Augustin Chappelier ou de feu Gaspard Eme Chappelier. Elle devait être veuve, avec un enfant, lorsqu'elle vint se réfugier à Lausanne, chez son oncle Estienne Alberge, vers 1698. \* vers 1674, elle mourut à Lausanne le 25 juillet 1718. (Testament du 22 juillet 1716, reçu Mennet, notaire à Lausanne, homologué le 6 septembre 1718). Deux enfants :

1. Un fils (prénoms inconnus), † à Lausanne le 16 août 1700.
2. Catherine, \* à Lausanne le 4 octobre 1701, ensevelie à Lausanne le 9 avril 1771 à 70 ans. (Testament olographé du 4 octobre 1755, homologué le 12 avril 1771.) En 1726, François-Louis Bergier lui vendit un petit domaine à Lausanne, situé sous le Crêt de Montriond et, en 1747, elle est légataire de M<sup>lle</sup> De Bergier d'Alençon.

Epousa à Lausanne, le 15 janvier 1722, *Daniel Dick*, bourgeois de Berne, fils de feu David Dick, peintre d'histoire, et de Susanna Baumgarten, baptisé à Berne le 14 décembre 1679, enseveli à Lausanne le 3 août 1753. Commis des péages pour LL. EE. de Berne à Lausanne en 1714, puis à Ouchy dès 1728, charge qu'il abandonna en 1753 au profit de son neveu Johann-Samuel Dick.<sup>4)</sup> En 1730, il avait acheté, de Gabriel Daccord, une maison située «sur les mazures du Château d'Ouchy», que ses filles revendirent en 1759 à Froelich Bobeton. Ils eurent un fils, mort en bas âge, et deux filles, dont l'une épousa Benjamin-Daniel Secrétan, notaire, boursier et membre de la Justice Inférieure de Lausanne.

VI. Philippe II, \* à Molines vers 1670, † à Lausanne le 25 février 1730. (Testament du 20 avril 1710, reçu Isaac Guibaud le Jeune, notaire à Lausanne, homologué le 18 avril 1730.) Marchand quincaillier, réfugié à Lausanne où il est cité, dans la bannière de St-Laurent, dès 1693. Il s'associa ensuite avec ses frères Daniel et Jaques, aussi marchands quincailliers, louant une boutique à la Palud avec le premier des deux qui resta son associé jusqu'en 1713. Il avait acquis, avant 1706, une maison située à la rue du Pont, à Lausanne, que ses descendants possédèrent jusque vers 1810. Immatriculé par LL. EE. de Berne le 24 mai 1701, il fut naturalisé bernois le 30 janvier 1702 et prêta serment de fidélité entre les mains du lieutenant baillival de Lausanne, en son nom, au nom de sa femme, au nom de son frère Daniel et de sa femme et au nom de son frère Jaques.

Epousa (contrat de mariage du 5 octobre 1700, reçu Isaac Guibaud le Jeune, notaire à Lausanne, dotée de 2300 livres tournois),

---

<sup>4)</sup> Renseignement aimablement communiqué par M. Carl W. Dick, à Berne.

*Marie Alberge*, de Béziers en Languedoc (Hérault), fille d'Isaac Alberge, marchand chapelier réfugié à Lausanne, originaire de Molines-en-Queyras et d'Anne Devors, \* vers 1670-76, † à Lausanne le 25 décembre 1745. (Testament du 24 décembre 1745, reçu de Montricher, notaire à Lausanne, homologué le 25 janvier 1746.) Citée comme marchande à Lausanne en 1734 et 1736, il est probable qu'elle avait repris la suite des affaires de son mari. Ils eurent douze enfants :

1. Daniel, \* vers 1702, † à Lausanne le 11 mars 1705 à 3 ans.
2. Isaac, † à Lausanne le 25 mars 1706.
3. Susanne, \* vers 1707, † à Lausanne le 3 juin 1717.
4. Catherine, \* vers 1708, † à Lausanne le 1<sup>er</sup> août 1722.
5. Isabeau, baptisée à Lausanne le 5 avril 1709, † à Lausanne le 17 décembre 1766. Le 30 mai 1760, elle acquit de Louys Porta le second étage d'une maison à la rue de Bourg à Lausanne, pour 2000 francs.

Epousa à Lausanne, le 1<sup>er</sup> décembre 1735 (contrat du 29 novembre précédent, reçu Paul-Ferdinand de Montricher, notaire à Lausanne), *Jacques Brunel* (Brunet), fils de Jean Brunel, des Granges-Mentoulles en Pragelaz (Piémont), et de Madeleine Josserand, demeurant à Genève. \* vers 1702, enseveli à Lausanne le 1<sup>er</sup> mars 1748 à 46 ans. (Testament du 4 février 1748, homologué le 5 mars suivant.) Sa succession donna lieu à une protestation de la part de ses frères, restés catholiques et au Piémont, dont LL. EE. de Berne eurent à s'occuper. Marchand quincaillier, réfugié, il habita quatorze ans à Genève avant de venir s'établir à Lausanne en 1735. Il continua et développa le commerce de quincaillerie de ses beaux-parents Garcin, en y ajoutant celui des toiles. Il laissa 13 700 livres et une maison à son décès. Bourgeois de Prilly (Vaud), le 10 novembre 1739.

6. Un fils, \* probablement en 1710, † à Lausanne le 27 mars 1710.
7. Louise, baptisée le 19 avril 1711 à Lausanne où elle mourut le 4 septembre 1712.
8. Anne, baptisée le 29 mai 1713 à Lausanne où elle mourut le 31 décembre 1714.
9. Françoise-Louise, baptisée le 22 juillet 1714 à Lausanne où elle fut ensevelie le 1<sup>er</sup> avril 1723.
10. André-Philippe, qui suit.
11. Paul, baptisé le 24 octobre 1718 à Lausanne où il mourut le 26 février 1733.
12. Daniel, baptisé le 11 septembre 1720 à Lausanne où il mourut le 22 avril 1728.

VI, 10. André-Philippe, baptisé à Lausanne le 12 mai 1717, † à Lausanne le 10 février 1753, (Testaments du 16 décembre 1746,

reçu Jean-Pierre Wullyamoz, et du 26 janvier 1753, reçu Abraham Courlat, tous deux notaires à Lausanne, homologation du 27 février 1753.) Marchand habitant à Lausanne, en 1746 il y possédait une maison à la rue du Pont. Le 14 janvier 1744, il avait acquis la bourgeoisie de Jouxtens et Mézery (Vaud). Avec lui s'est éteinte la branche des Garcin Izoard réfugiée à Lausanne.

Epousa (contrat du 22 octobre 1743, reçu Paul-Ferdinand de Montricher, notaire à Lausanne) *Isabelle* (parfois Elisabeth) *Potin*, fille de feu Philibert Potin, de Pareil-le-Monial en Basse-Bourgogne (Paray-le-Monial, Saône-et-Loire), maître orfèvre réfugié à Lausanne, \* entre 1709 et 1715, † à Lausanne le 6 octobre 1783 à 74 ans. (Testament du 13 décembre 1782, reçu Victor Secretan, notaire à Lausanne, homologué le 14 novembre 1783.) Son frère, Philibert Potin, fabricant en tabac, puis maître et marchand orfèvre en gros, lieutenant au Régiment du secours pour Genève (Compagnie Le Maire), avait acquis la bourgeoisie de Jouxtens et Mézery le 2 mai 1744. Le couple Garcin-Potin eut quatre filles :

1. *Isab eau - Mad e la i n e*, \* et baptisée le 23 octobre 1746 à Lausanne, où elle mourut le 25 suivant.
2. *Marie-E lis a b e t h-Madeleine-Philiberte*, \* à Lausanne le 30 juillet 1748, baptisée le 6 août suivant, † à Lausanne le 16 février 1797. (Testament du 6 octobre 1792, reçu F. Bergier, notaire à Lausanne, homologué le 21 février 1797.) Elle avait hérité de ses parents, en 1784, une maison (excepté le pressoir) située à la rue du Pont à Lausanne, achetée par son grand-père Philippe Garcin, qu'elle légua, ensuite, à sa sœur Etienne.
3. *Catherine-Susanne-Charl otte*, \* à Lausanne le 5 juin 1750, baptisée le 13, † à Lausanne le 19 mai 1815. En 1784, elle hérita de ses parents leur campagne de Villard, soit Epinettes (La Chevaudaz), à Lausanne, «y compris le pressoir et son attirail», estimée 10 000 francs, et qu'elle possédait encore vers 1801.

Epousa à Lausanne, le 4 juin 1787, *Louis Garreau dit Villeneuve*, de la ville et marquisat de Pouseauge en Bas-Poitou (Pouzauges, Vendée), ministre du St-Evangile «dans les églises protestantes de France et des Etats hollandais». Il vint à Lausanne en 1782 pour y faire des études de théologie, puis repartit pour la France en 1788 et revint à Lausanne en 1791, sollicitant de Berne d'être considéré comme habitant perpétuel en 1797. Il fit un voyage à Mulhouse en 1794 avec sa belle-sœur Elisabeth Garcin et un enfant. Vivait à Lausanne en 1806; il a dû mourir avant mai 1815.

4. *Jeanne-E t i e n n e t t e-Claudine*, \* à Lausanne le 6 décembre 1752, baptisée le 14, † à Lausanne le 10 août 1810. Elle habitait, en 1792, son domaine de la Perraudettaz et avait reçu, en héritage de sa

sœur Elisabeth, sa maison de la rue du Pont, dont elle était encore propriétaire en 1801.

Epousa à Pomy (Vaud), le 27 avril 1781 (contrat du 14 mars précédent, reçu Jean-François Crud, notaire à Lausanne), François-Victor Eternod, fils de feu Jean-Samuel Eternod, bourgeois de Baulmes (Vaud), et de Madeleine-Marguerite Dériaz, \* à Baulmes le 7 août 1761, † avant 1801. Ils divorcèrent avant le 6 octobre 1792. Leur fille, Elisabeth Eternod (1782-1851), épousa à Pully, en 1803, le patriote vaudois Samson Reymondin (1769-1830) de Pully, qui fut incarcéré par LL. EE. de Berne de 1791 à 1798 pour son activité contre le régime bernois. Il devint, plus tard, député au Grand Conseil vaudois et juge de district, habitant la campagne de la Perraudettaz, où il mourut.

VII. Jaques, \* vers 1673, † à Lausanne le 24 mai 1753 à 85 ans (!). (Testament du 10 septembre 1737, reçu Isaac Guibaud le Jeune, notaire à Lausanne.) Il est cité comme réfugié à Lausanne en 1690, demeurant dans la bannière de St-Laurent, puis rière le Pont en 1710. Immatriculé par LL. EE. de Berne le 24 mai 1701, il est naturalisé bernois le 30 janvier 1702, en même temps que ses frères et sœurs.

Marchand quincaillier à Lausanne dès 1698, associé tout d'abord avec ses frères Daniel et Philippe II en 1702, dont il se sépara avant 1706, il prit comme employé son cousin Guillaume Arnaud, aussi de Molines, avec lequel il fut associé, par la suite, jusqu'en 1719. En 1718, il prit pour apprenti son neveu Louis Francillon, fils de Jacques Francillon et de Judith Cellier,<sup>5)</sup> avec garantie d'association par moitié au bout de 4 ans, ce qu'il fit en 1720, sous la raison sociale «Garcin et Francillon». Il commença à lui remettre son commerce dès 1722 puis, définitivement en 1725, pour 9000 livres. Le 27 mars 1722, il vendit à Nathanael Auberson la maison qu'il possédait «en l'Hale de St-Laurent», pour 750 florins, créance reprise le même jour par Louis Francillon. Le 12 août 1723, ce dernier se présenta devant la Justice de Cully (Vaud), pour défendre les intérêts de leur société dans la discussion des biens du Major Davel (séquestrés par les Bernois) pour une créance de 1000 florins. Peu après 1725, Jacques Garcin s'associa avec son neveu Jean-Baptiste Séchaud, de Sullens, époux de Gabrielle Francillon (sœur de Louis Francillon), pour un commerce de draps, sous la raison sociale «Garcin et Séchaud». Ce négoce fut repris par les époux Séchaud en 1737 pour le prix de 4600 francs. Jacques Garcin se retira à Genève en 1737, d'où il paraît être revenu se fixer à Lausanne peu de temps avant son décès.

Epousa (contrat de mariage du 8 décembre 1709, reçu Samuel-Philippe de Montherand, notaire à Lausanne) Louise Cellier,<sup>5)</sup> fille

<sup>5)</sup> *Le Généalogiste suisse*, 1943, p. .

d'Elie Cellier, maître cordonnier de la Côte-St-André en Dauphiné (Isère), et de Claudine Francillon, de l'Albenc (Isère), réfugiés à Lausanne. \* vers 1670, ensevelie à Lausanne le 8 mai 1735 à 65 ans. (Testaments du 1<sup>er</sup> novembre 1710, reçu Isaac Guibaud le Jeune, notaire à Lausanne, et du 15 avril 1733, reçu Buttex, aussi notaire à Lausanne, homologation du 10 juin 1735.) Ils eurent une fille :

1. Susanne, baptisée le 10 avril 1712 à Lausanne, où elle mourut le 11 octobre 1718.

Sources: Archives communales de Lausanne; Archives cantonales vaudoises; Etat civil vaudois; Bibliothèque de la Faculté de théologie libre à Lausanne; Staatsarchiv de Berne et de Zurich; Bibliographies et correspondances diverses.

### *Nachfahrentafel Rübel*

Bei der Besprechung des Ahnentafelwerkes Rübel-Blass im «Familienforscher» 1939 (S. 72) wurde bereits darauf hingewiesen, dass der Plan bestehe von den 16 Ahnenpaaren der 5. Ahnengeneration Nachfahrentafeln bis zur Gegenwart aufzustellen und zu veröffentlichen.

Von diesem grossen Nachfahrenwerk ist nunmehr ein erster, 400 Seiten starker Band, welcher die Nachfahrenlisten der ersten 4 Ahnenpaare umfasst, erschienen. Er weist dieselbe gediegene Ausstattung und sorgfältige und vorbildliche Darstellung auf wie die Bände des Ahnentafelwerkes.

Die Nachfahrenlisten sind musterhaft; sie zeigen wie durch geschickte Anordnung und Aufteilung der Nachfahrengruppen der Platz möglichst gut ausgenützt werden kann, ohne dass die Uebersichtlichkeit darunter leidet. Die systematische Bezeichnung der einzelnen Nachfahren durch grosse und kleine Buchstaben und Buchstabengruppen ist bereits in der vorläufigen Liste der Nachfahren Ulrich Zwinglis (Veröffentlichungen der SGFF, Heft 5, 1937) angewandt worden. Es ist dies eine Bezeichnungsart, welche von Anfang der Forschung an definitive Bezeichnung der Personen ermöglicht, die sich wohl bei weiteren umfangreicherem Nachfahrentafeln einbürgern dürfte.

Besonderen Wert erhält das Werk aber erst durch die Texte, die sowohl als Einführung dem Werk und den 4 Nachfahrengruppen voranstehen, wie auch als zusammenfassende Auswertung und Betrachtung den Listen nachfolgen und das wissenschaftliche Ergebnis des grossen Unternehmens festhalten. Bis dahin sind derartige umfassende Nachfahrentafeln, welche sich über 8—10 Geschlechterfolgen erstrecken und 8800 Nachfahren und 3800 angeheiratete Personen, von denen 550 Nachfahren und 2400 Angeheiratete zur Zeit der Bearbeitung noch